



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 16 décembre 2016

L'an deux mil seize, le seize décembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29  
Nombre de conseillers municipaux présents : 22  
Nombre de votes contre : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Nombre de votes pour : 28  
Nombre de suffrages exprimés : 28

Date de convocation du Conseil Municipal le 9 décembre 2016

**Présents** : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Hélyette SALAÛN, Guillaume GUERRÉ, Laurent JOLLY, Magalie PIAT, Catherine MAIGNAN, Baptiste JAUNEAU, Nadège FONTAINE, François LENHARD, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Roselyne RAVARD, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoit COQUAND, Bernard HOUZEAU, Patricia MARTIN.

**Absents excusés :**

Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Guillaume GUERRÉ,  
Franck VIGNAUD, ayant donné pouvoir à Arnaud JEAN,  
Michèle LUCAS, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,  
Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,  
Pascal SUDRE, ayant donné pouvoir à Roselyne RAVARD,  
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Sylvie SIGOT.

**Absent :**

Jean-Louis TOURET.



Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 20h08

Secrétaire : Baptiste JAUNEAU

### JEUNESSE

#### **DL-16.105 – Projet de convention Collège Montabuzard / Mairie d'Ingré relative à l'évènement municipal « forum des métiers et de l'orientation »**

L'organisation du Forum des métiers et de l'orientation faisait, jusqu'à l'année scolaire 2015-2016, l'objet d'une convention de partenariat avec le collège Montabuzard. En effet, les jeunes de l'option « découverte professionnelle » de l'établissement se rendaient deux heures par semaine sur leurs temps de classe pour organiser la manifestation, encadrés par l'animateur du Point Information Jeunesse de la commune.

Avec la réforme du collège, l'option précitée a disparu, rendant la convention caduque. La municipalité et le collège souhaitant voir perdurer le Forum des métiers et de l'orientation, un nouveau mode de partenariat a donc été étudié, faisant l'objet d'une nouvelle convention.

6 à 12 élèves de 3ème du collège seront accueillis une semaine du 12 au 16 décembre au Point Information Jeunesse et auront pour programme l'organisation dudit Forum dans le cadre des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI).

Suite à cette semaine, les jeunes seront mis quelques heures à disposition du Point Information Jeunesse en amont et en aval du Forum afin d'en finaliser la préparation et en effectuer le bilan.

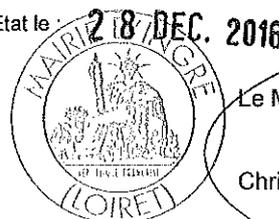
Après avis favorable de la commission générale du 1<sup>er</sup> décembre 2016, il est proposé aux membres du conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec le collège Montabuzard pour l'organisation du Forum des métiers et de l'orientation 2017.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les propositions du rapporteur.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

INGRE, le **28 DEC. 2016**

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le  
et publication ou notification le : **29 DEC. 2016**



Le Maire

Christian DUMAS.

